

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

DENOMINATION DU PRODUIT: MÉTROPOLE SÉLECTION

IDENTIFIANT D'ENTITE JURIDIQUE: 969500FF243JLNXXMD80

CE PRODUIT FINANCIER AVAIT-IL UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: N/A <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: N/A	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

RESUME

ODDO BHF METROPOLE SELECTION promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont reflétées par la construction et la pondération du système de notation interne ESG de l'équipe de gestion. Le fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable. Les critères dits socialement responsables pris en compte sont analysés sous quatre aspects :

- politique de gouvernance d'entreprise,
- respect de l'environnement,
- gestion du capital humain,
- relation et gestion des différents intervenants (fournisseurs, clients, communautés locales et réglementation).

ODDO BHF METROPOLE SELECTION a pour objectif d'obtenir, par une gestion active, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis. De plus,

ODDO BHF METROPOLE SELECTION promeut entre autres, des caractéristiques environnementales et sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et les Accords de Paris.

L'équipe de gestion du Fonds analyse les positions du portefeuille en fonction de critères ESG. Le Fonds n'exclut pas d'investir dans l'énergie nucléaire et/ou les gaz fossiles. Une proportion minimale d'activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire n'est pas prévue pour le Fonds.

Il n'y a pas de part minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental mais le Fonds peut faire des investissements avec un objectif environnemental.

Il n'y a pas de part minimum d'investissements durables ayant un objectif social mais le Fonds peut faire des investissements avec un objectif social.

SANS OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES DU PRODUIT FINANCIER

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales qui sont reflétées par la construction et la pondération du système de notation interne ESG de l'équipe de gestion.

Les critères dits socialement responsables pris en compte sont analysés sous quatre aspects :

- politique de gouvernance d'entreprise,
- respect de l'environnement,
- gestion du capital humain,
- relation et gestion des différents intervenants (fournisseurs, clients, communautés locales et réglementation).

Ces quatre piliers sont équilibrés. Ils sont ensuite déclinés en sous-piliers analysés de manière exhaustive.

Environnement : mesure de l'impact des activités de l'entreprise sur l'écosystème.

Impact du processus de production sur les émissions

Impact du processus de production sur la consommation de ressources

Impact des produits

Social : mesure de l'impact des activités de l'entreprise sur ses ressources humaines.

Droits fondamentaux

Qualité des conditions de travail (pénibilité, santé et sécurité au travail...)

Développement des collaborateurs et précarité (rémunération, formation et avancement...)

Gouvernance : mesure de la qualité des relations entre dirigeants, actionnaires et conseil d'administration

Protection des actionnaires, démarche RSE

Efficacité du conseil d'administration

Efficacité de l'exécutif

Parties prenantes : mesure de la qualité des relations avec les parties prenantes contractuelles et externes

Clients

Fournisseurs

Gouvernement et pouvoirs publics

Société civile

Au total 150 indicateurs sont pris en compte et répartis entre les quatre piliers d'analyse. Ce processus d'analyse ESG interne vise à sélectionner les meilleures sociétés européennes dans leur secteur sur les critères ESG (approche « Best-in-class ») ou qui ont une forte espérance de développement sur ces enjeux (approche « Best effort »). L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ à CCC-. L'échelle de notation « Best effort » va de 1 à 5 étoiles.

Les contraintes de sélection mises en place en matière de notation ESG sont les suivantes :

- Les sociétés dont le rating est supérieur ou égal à BBB- peuvent être choisies sans condition de « Best effort »,
- Les sociétés dont le rating est inférieur ou égal à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum,
- Les sociétés de la catégorie CCC sont exclues.

De plus, un ensemble d'indicateurs relatifs au changement climatique est pris en compte dans notre modèle propriétaire de notation. Plus de 20% des indicateurs suivis par l'équipe de gestion répondent à des critères relatifs au changement climatique et sont répartis dans les 4 piliers d'analyse. Ils font partie intégrante du système de notation ESG.

Les controverses ESG constituent le dernier filtre ESG opéré dans la sélection de valeurs pouvant intégrer les portefeuilles. L'univers d'investissement est ainsi déterminé mais peut évoluer au jour le jour en fonction des évolutions de valorisation sur les marchés et des transformations en matière d'ESG. L'équipe de gestion procède régulièrement à l'ajustement de l'univers investissable.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

ODDO BHF METROPOLE SELECTION a pour objectif d'obtenir, par une gestion active, sur une période de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice STOXX Europe Large 200 dividendes nets réinvestis. De plus, ODDO BHF METROPOLE SELECTION promeut entre autres, des caractéristiques environnementales et sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et les Accords de Paris.

Elle est essentiellement composée d'une sélection de valeurs permettant d'offrir à l'investisseur un compartiment d'actions présentant un potentiel d'évolution favorable sur la zone géographique des pays de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège.

La stratégie utilisée consiste, à sélectionner les sociétés les mieux notées sur des critères ESG en réduisant l'univers d'investissement par une méthodologie de notation « Best in class » / « Best effort » des sociétés de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, de la Suisse et de la Norvège, puis à procéder à la sélection de valeurs décotées, au travers d'une analyse financière rigoureuse, de la connaissance des équipes dirigeantes, ainsi que de la détection d'un ou de deux catalyseurs propres à réduire la décote dans un délai de 18 à 24 mois.

Les critères dits socialement responsables pris en compte sont analysés sous quatre aspects :

- politique de gouvernance d'entreprise,
- respect de l'environnement,
- gestion du capital humain,
- relation et gestion des différents intervenants (fournisseurs, clients, communautés locales et réglementation).

Notre univers d'investissement initial est constitué des entreprises européennes de plus de 100 millions d'euros de capitalisation boursière auquel nous retirons toutes les exclusions énumérées dans notre politique d'exclusion disponible sur le site internet <http://am.oddo-bhf.com>. Notre univers éligible constitue ainsi le point de départ de la construction du portefeuille.

Cet univers fait l'objet d'une seconde réduction fondée sur notre système de notation ESG « Best in class »/«Best effort » en privilégiant les entreprises les mieux notées dans leur secteur d'activité ou les entreprises mettant en place les efforts les plus importants en matière de transition vers les meilleures pratiques ESG, en éliminant les sociétés les plus mal notées, ainsi que sur l'existence de controverses en cours ou passées dont l'évaluation fait l'objet d'une politique de prévention et de vérification. Cette approche limite les risques ESG éventuels mais permet aussi d'encourager les entreprises dans une mise en place accélérée de leur transformation vers une croissance durable ainsi que de saisir les opportunités nouvelles permises par ces transformations. Les contraintes de sélection mises en place en matière de notation ESG sont les suivantes:

- les sociétés dont le rating est supérieur ou égal à BBB- peuvent être choisies sans condition de Best effort,
- les sociétés dont le rating est inférieur ou égal à BB+ peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum,
- les sociétés de la catégorie CCC sont exclues.

Nous aboutissons ainsi à une réduction de l'univers d'investissement sur des critères de notation ESG.

De plus, un ensemble d'indicateurs relatifs au changement climatique est pris en compte dans notre modèle propriétaire de notation. Plus de 20% des indicateurs que nous suivons répondent à des critères relatifs au changement climatique et sont répartis dans les 4 piliers d'analyse. Ils sont partie intégrante de notre système de notation ESG.

L'analyse financière et la sélection de valeurs décotées par rapport à leur valeur industrielle constituent le troisième filtre qui conduit à nouveau à une réduction de l'univers. Les catalyseurs propres à réduire la décote de valorisation et les controverses ESG constituent le dernier filtre opéré dans la sélection de valeurs pouvant intégrer les portefeuilles.

L'univers d'investissement est ainsi déterminé mais peut évoluer au jour le jour en fonction des évolutions de valorisation sur les marchés et des transformations en matière d'ESG. L'équipe de gestion procède régulièrement à l'ajustement de l'univers investissable.

Enfin, une contrainte supplémentaire de sélection dans la construction du portefeuille est mise en place : le rating ESG global du portefeuille doit être supérieur au rating ESG global de l'univers de référence moins 20% des titres les moins bien notés.

Cette approche est complétée par :

- une démarche d'engagement auprès des entreprises par l'exercice des droits de vote et des dialogues individuels, thématiques et collectifs.
- une analyse de l'impact de notre démarche ESG.

Toutes les capitalisations de l'univers d'investissement peuvent être concernées, le compartiment pourra investir selon les opportunités, dans des valeurs non comprises dans le STOXX Europe Large 200. Au moins

90% des valeurs composant le portefeuille bénéficieront d'une analyse et d'une notation ESG « Best in class »/« Best effort »

ainsi que d'une démarche d'engagement au travers de l'exercice des droits de vote et de dialogues individuels, thématiques et collectifs et qui feront l'objet de rapports publiés annuellement sur le site internet <http://am.oddobhf.com>

Enfin, l'exposition maximale du Fonds aux différentes classes d'actifs (actions, titres de créances, OPC et dérivés) ne pourra dépasser 120% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

PROPORTION D'INVESTISSEMENTS

Un minimum de 80% de l'actif net doit être aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales. Le Fonds peut détenir jusqu'à 20% de son actif net dans des investissements restants qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Le Fonds n'a pas de minimum d'investissement durable. Toutefois, le Fonds peut détenir des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Le Fonds n'a pas de pourcentage minimum d'alignement Taxonomie, d'investissements environnementaux autres et/ou sociaux. Toutefois, le Fonds peut détenir des investissements qui présentent ces caractéristiques. Au moins 90% des émetteurs en portefeuille font l'objet d'une notation ESG après prise en compte de la pondération de chaque titre.

SUIVI DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Les équipes risques, gestion et ESG sont collectivement responsables du contrôle, en interne, de toutes les caractéristiques environnementales ou sociales : leur contrôle se traduit par des contraintes. Les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de chacune de ces caractéristiques environnementales ou sociales sont collectés par les équipes d'investissement et ESG, et par un accompagnement externe.

METHODOLOGIES UTILISEES POUR LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES

Les méthodologies de mesure de la promotion des caractéristiques sociales et/ou environnementales du fonds dépendent de la disponibilité, de la cohérence, de la qualité et de l'exhaustivité des informations sur la durabilité mises à disposition sur le marché par les émetteurs.

SOURCES ET TRAITEMENT DE DONNEES

Le gérant assure la qualité et la cohérence des données en entretenant un dialogue régulier avec ses fournisseurs de données afin de corriger les erreurs potentielles, de faire des recommandations sur les améliorations potentielles et de fournir des commentaires aux clients. Les données utilisées pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales peuvent être basées à la fois sur des données déclarées et estimées.

LIMITES AUX METHODES ET AUX DONNEES

Tous les droits sur les données et les rapports fournis par des fournisseurs tiers appartiennent à ces fournisseurs et/ou à leurs fournisseurs de contenu. Aucun de ces concédants de licence ou leurs sociétés affiliées, ou leurs fournisseurs de contenu, n'acceptent de responsabilité pour toute erreur, omission ou interruption dans ces données/rapports quant à l'exhaustivité, l'exactitude ou l'actualité. Aucune copie ou distribution ultérieure de ces données/rapports n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de ces tiers concédants de licence. Le gérant est régulièrement en contact avec ses fournisseurs de données pour s'assurer de la qualité et de la fiabilité des données utilisées.

DILIGENCE RAISONNABLE

La due-diligence est menée par les gérants de fonds à travers une analyse fondamentale détaillée complétée par des notations ESG internes, afin d'assurer une mitigation des risques.

POLITIQUES D'ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement du gérant sont disponibles sur son site Web.

INDICE DE REFERENCE DESIGNE

Le benchmark du fonds n'a pas été déterminé en vue de remplir les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds.

